



Commission de titre de séjour

Par **Sam30ksf**, le **06/08/2019** à **17:29**

Bonjour j'ai une question j'ai demandé une demande de titre de séjour vie privée et familiale je suis passé a la commission de titre de séjour ensuite j'ai reçu le refus sans oqtf j'attends le jugement mais en attendant d'après ce qu'on dit rien ne m'empêche de déposer une autre demande de titre de séjour j'ai même eu un rendez-vous en décembre et donc ma question esque le préfet doit saisir une nouvelle fois la commission de titre de séjour parce si c'est le cas je n'attendrai pas trop pour faire un recours contre le refus et contre la non saisie de la commission de titre de séjour merci de m'aider sur cette une dur cette question